

*Accords fiscaux—Loi*

● (2140)

Les habitants de la Colombie-Britannique font figure de parent pauvre au Canada, et comme le Canada est en mauvaise posture sur le plan international, il s'ensuit que pour certains d'entre nous, monsieur le Président, la vie est bien difficile. Voilà pourquoi nous nous préoccupons tellement des répercussions du projet de loi C-96. Cela veut dire que nous cesserons d'investir au même rythme dans l'enseignement postsecondaire et la santé.

Il est curieux de voir comment les gens peuvent changer d'avis. Les libéraux se sont orientés dans cette voie lorsqu'ils étaient au pouvoir. Ils ont instauré le programme des 6 et 5 p. 100 à l'époque où l'inflation atteignait des niveaux record. Ils ont décidé de limiter à 6 et 5 p. 100 la croissance de leur contribution à l'enseignement postsecondaire et à la santé. C'était une coupe radicale.

À l'époque, la critique des finances du parti conservateur, qui est actuellement ministre des Finances (M. Wilson), a prédit que ces coupes entraîneraient la fermeture de plusieurs hôpitaux et des restrictions budgétaires dans le domaine de l'enseignement postsecondaire. Il a fait valoir combien cette mesure était rétrograde, que c'était un véritable camouflet pour les Canadiens et qu'elle allait ramener nos services d'éducation et de santé de nombreuses années en arrière. Maintenant que les conservateurs ont changé de côté et qu'ils sont au pouvoir, ils font des coupes beaucoup plus importantes. Il ne s'agit pas là de limiter la croissance du financement à 6 et 5 p. 100 pendant un ou deux ans. Je le répète, ces coupes représentent une somme de 5.6 milliards pour les cinq prochaines années. Elles auront un effet cumulatif. Cela revient à dire que nous n'investirons plus dans l'enseignement postsecondaire au même rythme que par le passé.

J'en ai discuté avec des professeurs des collèges de ma circonscription, avec des représentants du collège Cariboo, du collège Okanagan, des représentants des trois grandes universités de Colombie-Britannique, des enseignants, le personnel et les directeurs des écoles de la région de Thompson-Nord, de Thompson-Sud, de Kamloops, de Salmon Arm, de Shuswap, de Logan Lake et de bien d'autres régions, et tous m'ont dit exactement la même chose. Nous n'avons pas les moyens d'assurer l'enseignement dont les gens ont besoin en 1986. Nous n'avons tout simplement pas de fonds suffisants.

La situation des universités est particulièrement grave. Elles disent qu'elles vont devoir limiter leurs recherches. Le nombre d'inscriptions augmente, la charge des enseignants augmente et les travaux de recherche que devraient normalement faire les professeurs ne se font pas. L'enseignement n'est plus d'un calibre aussi élevé qu'autrefois et certains des meilleurs esprits du Canada trouvent que si cette situation reflète les priorités du gouvernement, il est temps d'emmener ailleurs les chercheurs, les connaissances et les compétences.

Nous régressons nettement. Il faudra imposer des frais aux usagers dans les hôpitaux, les crédits affectés aux collèges et à l'enseignement en général seront réduits, les crédits à la recherche et au développement diminueront. Le gouvernement dit qu'il s'attend à ce que le secteur privé compense la différence. Je le répète, cela pourrait très bien marcher dans une

certaine mesure, et j'insiste sur l'aspect hypothétique de la chose, dans la région centrale du Canada, le cœur industriel du pays. Par contre, si vous vous attendez à ce que les entreprises de la région de l'Atlantique, du nord ou de l'ouest du Canada consacrent des sommes considérables à la recherche, vous rêvez en technicolor. Cela n'arrivera pas. Le secteur privé n'en a pas la capacité, même si la volonté existe.

Depuis quelques jours, les journaux sont remplis d'articles d'après lesquels des présidents de sociétés disent qu'ils voudraient participer à la R et D mais que ce n'est pas une priorité pour le moment. Un des vice-présidents de Canada Aeronautics d'Ottawa auquel on demandait pourquoi le secteur privé participerait à la recherche et au développement dans les universités a répondu «Bonne question». Il ne comprend pas ce qui les encouragerait à participer à la recherche.

Voyons de près ce qui s'est passé au sujet de ce projet de loi. Lorsque le Nouveau parti démocratique a écrit à tous les premiers ministres, à tous les ministres de la Santé et à tous les ministres de l'Éducation du Canada pour leur demander ce qu'ils pensaient de l'initiative du gouvernement, il a reçu des réponses de toutes les provinces, sauf deux. L'une était la province d'Alberta, qui est pardonnable parce qu'elle était en pleine période d'élections et qu'elle a au moins eu la courtoisie d'accuser réception des lettres pour dire qu'elle ne pouvait y répondre. La province de Colombie-Britannique n'a pas accusé réception des lettres et n'y a pas répondu. C'est typique de cette province quand il s'agit d'accorder la priorité aux soins de santé et à l'enseignement. Le gouvernement de Colombie-Britannique était trop occupé, trop indifférent.

À l'avant-dernière conférence des premiers ministres, le premier ministre de Colombie-Britannique a félicité le gouvernement d'effectuer des compressions dans divers secteurs et ne s'est pas opposé aux restrictions en matière d'enseignement postsecondaire et de santé. Une seule province a répondu au Nouveau parti démocratique qu'elle approuvait l'idée de réduire les fonds destinés à l'enseignement et aux services de santé, comme le propose le projet de loi C-96. C'était la province de la Saskatchewan. Le premier ministre Devine a dit que le gouvernement avait raison de prendre cette mesure, de laisser de plus en plus de choses à la charge des provinces et de réduire les fonds destinés à la recherche, ainsi qu'au système d'enseignement et de soins que les Canadiens ont élaboré au cours des années. Il fut le seul des premiers ministres à dire et à écrire que c'était une excellente idée.

Admettons que la très grande majorité des Canadiens, représentés par leur premier ministre et leurs ministres de la santé et de l'éducation ont présenté au gouvernement fédéral des instances disant que ce n'était pas une bonne chose pour l'enseignement postsecondaire et la santé. Je pensais que c'était un gouvernement qui allait consulter, écouter les provinces et autres autorités politiques et arriver à une chose avec laquelle nous serions d'accord, pour laquelle il y aurait consensus. Mais non, c'est un geste unilatéral. Ce projet de loi dit: «Nous savons, provinces, que vous n'aimez pas cela, mais nous allons vous le faire avaler, nous allons réduire les fonds que nous vous versions depuis des années».